



Question and Answer Series I – Solicitation 1000203303A / Questions et réponses série I

Bilingual (French and English) / bilingue (anglais et français)

English

Question

1. What are the actual assays that they are looking for?

Answer

1. Any assay that fulfills a task requirement can be proposed, for example, for Task B/3 any commercially available cytotoxicity assay appropriate for the cell type proposed would be acceptable. In addition, there are examples of specific assays in each task. The Bidder can use one or all of those assays. For the protein markers, a few examples are listed in the Task description with a more complete list in section 6.3 of Annex 'A' – Statement of Work , however, other proteins may be proposed by the bidder if they can give valuable information on oxidative stress and inflammation in the proposed cell type(s).

Question

2. We need to know if GLP is a must for the assays. We are not a GLP lab and cannot support this work in a GLP format. Could you please let us know if this is a definite requirement.

Answer

2. Labs are not required to be GLP certified. The data and results provided by the Contractor will be evaluated by Health Canada for appropriate methodology, data accuracy, appropriate quality assurance/quality control (QA/QC) procedures and reporting standards consistent with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Good Laboratory Practices (GLP) guidelines as per the Statement of Work. For Stream 1 and Stream 2, Bidders can achieve points in the point-rated criteria PR-6 (Stream 1) and PR-15 (Stream 2) for demonstrating the ability to operate under OECD GLP Guidelines; however this is not an essential/mandatory requirement.

Storage, use, maintenance and care of all reagents and cells must be performed according to the supplier/ manufacturer's instructions and specifications. All laboratory equipment, cell lines, testing devices and reagents used must be properly maintained and regularly calibrated. Contractors should be aware of OECD GLP guidelines; however, certification is not an essential requirement.

Question

3. I would like to ask what is your policy regarding joint bids and specifically a joint bid with a company in the tobacco industry? If we are able to bid jointly with other parties, we will be able to cover a significant larger portion of the SOW.

Answer

3. Please refer to Part 2 – Bidder Instructions, 2.1 Standard Instructions, Clauses and Conditions of the RFP document and click on the link '2003'. There you can search information regarding Joint Ventures.

Also, note Mandatory M-5 (Stream 1) and M-10 (Stream 2) in Appendix 1 to Part 4 –Technical Evaluation Criteria with regards to experience in the tobacco industry.



Français

Question

1. Quels essais réels souhaitent-ils obtenir?

Réponse

1. Tout essai satisfaisant à une exigence de tâche peut être proposé; par exemple, pour la tâche B/3, tout essai de cytotoxicité disponible sur le marché convenant au type de cellule proposé serait acceptable. En outre, des exemples d'essais propres à chaque tâche sont présentés. Le soumissionnaire peut utiliser un ou plusieurs de ces essais. Dans le cas des marqueurs de protéines, quelques exemples figurent dans la description des tâches, et une liste plus exhaustive figure à la section 6.3 de l'annexe A – Énoncé des travaux; toutefois, d'autres protéines peuvent être proposées par le soumissionnaire si ce dernier peut fournir des renseignements utiles sur le stress oxydatif et l'inflammation dans les types de cellules proposés.

Question

2. Nous souhaitons savoir si les BPL sont indispensables pour les essais. Comme notre laboratoire n'est pas certifié BPL, nous ne pouvons pas réaliser ces travaux conformément au format BPL. Veuillez nous dire s'il s'agit d'une exigence précise.

Réponse

2. Il n'est pas nécessaire que les laboratoires détiennent une certification BPL. Les données et les résultats fournis par l'entrepreneur seront évalués par Santé Canada pour déterminer la méthodologie appropriée, l'exactitude des données, les procédures d'assurance et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) appropriées ainsi que les normes d'établissement des rapports conformément aux lignes directrices sur les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) conformément à l'énoncé des travaux. Pour les volets 1 et 2, les soumissionnaires peuvent obtenir des points liés aux critères cotés par points PR-6 (volet 1) et PR-15 (volet 2), s'ils démontrent leur capacité de respecter les Principes de BPL de l'OCDE; toutefois, ce n'est pas une exigence essentielle ou obligatoire.

L'entreposage, l'utilisation, la conservation et la manipulation de tous les réactifs et de toutes les cellules doivent être exécutés conformément aux directives ainsi qu'aux précisions du fournisseur et du fabricant. Les équipements de laboratoire, les lignées cellulaires, les dispositifs d'essai et les réactifs utilisés doivent tous être convenablement conservés et régulièrement étalonnés. Les entrepreneurs devraient connaître les lignes directrices sur les BPL de l'OCDE, mais ils ne sont pas tenus d'avoir une attestation.

Question

3. J'aimerais connaître votre politique concernant les soumissions conjointes, et plus particulièrement une soumission conjointe avec une entreprise de l'industrie du tabac. Si nous pouvons soumissionner de manière conjointe avec d'autres parties, nous serons en mesure de couvrir une partie beaucoup plus importante de l'EDT.

Réponse

3. Veuillez consulter la Partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires, 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées du document de DP et cliquez sur le lien « 2003 ». Vous pouvez y rechercher des renseignements sur les coentreprises.

En outre, veuillez noter les exigences obligatoires M-5 (volet 1) et M-10 (volet 2) à l'annexe 1 de la partie 4 – Critères d'évaluation techniques concernant l'expérience dans l'industrie du tabac.